

# CALENDRIER *de* COLLECTE des déchets ménagers

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 <b>ORDURES MÉNAGÈRES</b> +  <b>DÉCHETS VERTS</b> <b>DU 15/03</b> <b>AU 15/12</b>		 <b>EMBALLAGES</b>	 <b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>		
 <b>COLLECTE DES ENCOMBRANTS</b> Appelez le service Allo Encombrants au <b>0 800 501 088</b> (appel gratuit depuis un poste fixe)					

## POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET PLUS DE SÉCURITÉ

- Déposez vos bacs sur le trottoir et non sur la chaussée, de façon visible mais sans gêner le passage des piétons.
- Bloquez le frein de vos bacs (quand ils en ont).
- Sortez vos bacs la veille au soir de la collecte.
- Rentrez vos bacs après la collecte et nettoyez les régulièrement.



Un doute, une question ?  
**SMITOM-LOMBRIC**

 N° Vert **0 800 814 910**

ou [www.lombric.com](http://www.lombric.com) ou



# à SAVOIR

## INFO POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les bouteilles en verre et autres récipients en verre, les journaux et les magazines, ainsi que les vêtements usagés sont à déposer aux points d'apport volontaire habituels, afin d'être recyclés.

Retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur le site [www.lombric.com](http://www.lombric.com)



UN DOUTE,  
UNE QUESTION ?  
SMITOM-LOMBRIC

[www.lombric.com](http://www.lombric.com)



ou 0 800 814 910

N° Vert (appel gratuit de  
puis un poste fixe)



## INFO ENCOMBRANTS



### DÉCHETS ACCEPTÉS À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

Volume maximum  
1m<sup>3</sup> / foyer / collecte

- Les meubles usagés.
- Les déchets issus de travaux, **hors gravats** : évier, ballons d'eau chaude, portes, fenêtres...
- Les déchets divers : landaus, jouets de grande taille...
- Les grands cartons pliés et exempts de tout contenu : **attention les cartons non pliés et remplis d'objets, de films plastiques ou de polystyrène ne seront pas collectés.**



### DÉCHETS NON AUTORISÉS À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : réfrigérateurs, fours, lave linges, ordinateurs, téléviseurs, aspirateurs...
- Les déchets dangereux : pots de peinture, batteries, solvants, produits liquides ...
- La fonte : radiateurs, baignoires
- Les objets de **taille inférieure à 30 cm.**
- Les faïenceries : WC, baignoires, bidets...
- Les ordures ménagères.
- Les gravats.
- Les cartons remplis d'objets.
- Les pneus.

À l'exception des ordures ménagères et des cartons remplis d'objets, les autres déchets interdits dans les encombrants, **sont collectés en déchèteries.**

**Pour les DEEE vous pouvez également utiliser le 1 pour 1** (pour tout nouvel appareil électrique acheté, votre magasin est tenu de reprendre l'ancien).

**LA COMMUNE DE  
MAINCY EST RATTACHÉE  
À LA DÉCHÈTERIE  
DE VAUX-LE-PÉNIL**  
Rue du Tertre de Chérisy  
tél : 0 800 814 910

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Ouverture tous les jours y compris  
les jours fériés aux horaires  
habituels (à l'exception des 1<sup>er</sup>  
janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre)

du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
Semaine : 13h45 - 19h  
Samedi : 10h - 19h  
Dimanche : 10h - 13h

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars  
Semaine : 14h - 18h  
Samedi : 9h - 18h  
Dimanche : 10h - 13h

